

AVIS DE VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE

Sujet de la mission :	Contribuer à la connaissance des milieux modifiés par les sargasses et/ou la chlordécone et au suivi scientifique des milieux
Affectation :	Direction générale adjointe territoires et outre-mer Direction des Outre-Mer Parc naturel marin de Martinique
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Directeur du Parc naturel marin de Martinique
Lieu de la mission :	Fort-de-France (Martinique)
Durée de la mission :	12 mois

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Situé dans le bassin caribéen, le **Parc naturel marin de Martinique** est le dernier né des Parcs naturels marins et le second plus grand. Il couvre une surface de 48 900 km². Il comprend ainsi toute la ZEE et tout le linéaire côtier de l'île. Il est bordé par les eaux de Sainte-Lucie, de la Dominique, du Venezuela et de la Barbade ; et a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu. Le Parc est constitué d'une équipe de personnels de l'Office français de la Biodiversité (OFB) et d'un Conseil de gestion, assemblée de 53 membres. L'équipe du Parc sera organisée avec une direction (1 directeur et 1 adjoint) et deux pôles : le pôle « Ingénierie » (renforcement programmé à partir de 2021) et le pôle « Opérations » (mise en place fin 2020/2021). Le Parc fait partie de la **Direction des Outre-Mer** et collabore étroitement avec le sanctuaire AGOA, aire marine protégée des Antilles françaises pour la conservation des mammifères marins. Il fonctionne **en réseau (animé par la Direction des aires protégées) avec les sept autres Parcs naturels marins**.

Le décret de création du parc naturel marin de Martinique énonce notamment l'orientation de gestion suivante :

« Contribuer à une plus grande connaissance du patrimoine naturel, dont les embouchures de rivières, les mangroves, les herbiers et les récifs, de sa biodiversité et de ses fonctionnalités »

La bonne connaissance du milieu marin martiniquais et des pressions qui s'y exercent, ainsi que la bonne compréhension des mécanismes qui gouvernent son évolution, sont indispensables à la définition et à la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et efficaces. Si cette connaissance s'est structurée depuis une à deux décennies environ, elle reste à compléter et/ou à consolider sur de nombreux aspects, parmi lesquels les effets des sargasses et de la chlordécone.

Description de la mission :

Placé sous la responsabilité de la Directrice déléguée du Parc naturel marin de la Martinique, et en coordination avec les chargés de mission « Qualité de l'eau » et « Patrimoine naturel », le volontaire au service civique contribuera au développement de protocoles scientifiques validés par les acteurs scientifiques (Ifremer, Université des Antilles, Conseils scientifiques locaux,...) portant sur :

- les impacts naturels des échouages massifs de sargasses, et les impacts liés à leur gestion, sur les fonctionnalités des écosystèmes marins et associés (récifs coralliens, herbiers, mangroves, plages/estran) ;
- suivi scientifique des espaces marins contaminés par la chlordécone et interdits à la pêche : niveaux de contamination dans les différentes matrices, évolution de la ressource halieutique.

Pour ce faire il prendra part aux actions suivantes :

- Participer à la connaissance des milieux modifiés par les sargasses et/ou la chlordécone et à l'élaboration des protocoles scientifiques ;
- Contribuer à la diffusion et à la vulgarisation des études existantes auprès des décideurs ;
- Participer au suivi scientifique des biocénoses et des espèces marines impactées par les sargasses et/ou la chlordécone.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Ensemble des agents du Parc naturel marin de Martinique
- Ensemble des agents de la Direction des Outre-Mer

Relations externes :

- Les collectivités locales, notamment les communes littorales
- Les partenaires institutionnels (DAAF, DEAL, ODE, etc...)
- Les partenaires techniques et scientifiques (IFREMER, Université des Antilles, etc...)
- Bureaux d'études prestataires

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Biologie / chimie
- Ecosystèmes tropicaux
- Qualité de l'eau

Savoir-faire opérationnel :

- Animer, synthétiser et vulgariser des études scientifiques
- Effectuer des prélèvements sur le terrain

Savoir-être professionnel :

- Rigueur scientifique
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Bon relationnel

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Missions en extérieur

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMMA-SARGASSE-VSC** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **22 juillet 2020**.